

FICHE DE POSTE

Médecin Généraliste du Centre Régional en Antibiothérapie · Île-de-France

Site : 27 rue Juliette Dodu, 75010 Paris, AP-HP Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Unité de gestion : UG 401 0319770 – CTR REG ANTIBIOTHERAPIE

Rédaction : Dr Samy Taha & Dr Louise Nutte, médecins généralistes coordonnateurs au CRAtb · Île de France

Validation : Dr Marie-Anne Bouldouyre, médecin infectiologue, responsable du CRAtb · Île de France.

Modalités de candidature : envoyer CV + lettre de motivation à cratb.idf@aphp.fr.

Renseignements : Site du CRAtb et par mail : samy.taha@aphp.fr ou louise.nutte@aphp.fr

Identification du poste

Fonction : Médecin généraliste du Centre Régional en Antibiothérapie · Île-de-France

Niveau de l'emploi : Médecin, Praticien Hospitalier Contractuel Temps Partiel (**0,2 ou 0,4 ETP selon souhait du candidat**), selon la grille hospitalière (avec reprise de l'ancienneté en ville, tickets-restaurants)

Date d'affectation : à partir du 1er novembre 2025, possibilité de prise de poste au 1^{er} décembre 2025 ou 1^{er} janvier 2026 si souhaité

Conditions particulières : journée fixe par semaine le jeudi (+ le lundi si 0.4 ETP), site du CRAtb et déplacements réguliers en Île-de-France (possibilité d'une part de télétravail).

Description des missions du poste

Le CRAtb · Île-de-France, structure régionale d'appui mise en place en septembre 2022 par l'ARS Île-de-France conformément à la stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance, priorise ses actions sur la médecine de premier recours pour remplir ses missions de Bon Usage des Antibiotiques (BUA). Ainsi il souhaite enrichir son équipe afin de déployer ses actions au plus près des professionnels de terrain. Il recrute à ce titre des **médecins généralistes** (ou de santé publique ou d'autres spécialités si expérience des soins primaires).

Le **médecin généraliste du CRAtb · Île-de-France** travaille en équipe avec les autres médecins généralistes du CRAtb et l'ensemble de l'équipe du CRAtb coordonnée par le médecin responsable (infectiologue).

Après une formation initiale en équipe au siège du CRAtb, le médecin généraliste du CRAtb participe à des groupes de travail en équipe et ses fonctions seront notamment :

- Prise de contact et rencontre des CPTS, des Etablissements Médico-Sociaux (EMS), Maisons de Santé Pluriprofessionnelles demandeuses pour devenir leur interlocuteur identifié du bon usage des antibiotiques ;
- Travailler en coordination rapprochée avec les **équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA)**
- Recenser et faciliter les initiatives en rapport avec le bon usage des antibiotiques déjà en place ou en projet via les ressources du CRAtb et/ou des EMA ;
- Mise en place d'un programme du bon usage des antibiotiques en ambulatoire, notamment via l'engagement dans la **charte francilienne du bon usage des antibiotiques** de structure (CPTS, EMS, MSP cabinet, etc...) et du CRAtb qu'il représente impliquant :
 - Animation de sessions pédagogiques de formation et actualisation des connaissances en rapport avec le bon usage des antibiotiques en coordination avec l'EMA (Equipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie),
 - Promotion d'outils d'aide à la prescription d'antibiotiques et d'utilisation des tests de diagnostic rapide,
 - Diffusion de supports sur le bon usage des antibiotiques,
 - Favoriser l'accessibilité et l'homogénéisation du conseil en antibiotique via les EMA,
 - Diffusion et explication de bulletins de consommation et de résistance antibiotique
 - Relayer les retours de terrain aux EMA et au CRAtb afin de faire évoluer pertinemment la charte.

Compétences et qualités requises

- Diplôme de Docteur en médecine, spécialiste en médecine générale ou médecin de santé publique ou d'autre spécialité mais avec un attrait et une expérience de l'organisation des soins primaires
- Thésé et inscrit au Conseil de l'Ordre

- Idéalement exerçant en Île-de-France (libéral, salarié ou remplaçant) et cherchant à diversifier son activité
- Possibilité de se déplacer physiquement en Île-de-France (frais kilométriques pris en charge et/ou part du pass nigo)
- Qualités relationnelles, capacités de constitution et d'animation de réseaux, travail en équipe
- Qualités organisationnelles et sens des priorités
- Prise d'initiative, adaptabilité
- Intérêt pour l'amélioration de l'organisation territoriale de l'offre de soins, la santé publique et la santé environnementale
- Intérêt pour la lutte contre l'antibiorésistance
- Maîtrise des outils de bureautique

Position dans la structure

Rattachement hiérarchique :

- Le responsable du CRATb Île-de-France
- Lui-même en lien avec :
 - L'Agence Régionale de la Santé pour la partie objectifs
 - L'AP-HP :
 - pour la partie gestion de service : Direction Patient Qualité Affaires Médicales,
 - pour la gestion RH : GHU Saint-Louis/Lariboisière

Travail en équipe avec :

- Médecins généralistes du CRATb
- Ensemble de l'équipe du CRATb Île-de-France (médecins infectiologues, pharmaciens.es, biostatisticien.ne, chargé.e communication/ administration...)
- Les EMA Equipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie

Liaisons fonctionnelles et partenariats :

- Professionnels de santé ambulatoires du territoire francilien en charge impliqués dans la prescription et la dispensation des antibiotiques ;
- Etablissements de santé et médico-sociaux dont les EHPAD ;
- Les équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA) du territoire (infectiologues, pharmaciens, microbiologistes, IDE) basées à l'hôpital et chargées du Bon Usage des Antibiotiques sur leur territoire;
- D'autres structures impliquées dans le Bon Usage des Antibiotiques de façon occasionnelle : CPIas Île-de-France (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins); Antibioclic ; Collège National des Généralistes Enseignants ; Assurance Maladie ; autres centres régionaux en antibiothérapie ; Agence Régionale de Santé - île de France ; MMPIA (Mission Ministérielle Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance).

Textes de référence

- Suite à [l'instruction du 15 mai 2020](#), des CRATb ont été mis en place dans chaque région sous l'impulsion des ARS afin de mettre en œuvre [la stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance](#) selon 3 axes principaux :
 - Axe 1 : Missions transversales de surveillance, d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie régionale
 - Axe 2 : Elargissement et structuration de l'accès au conseil en antibiothérapie
 - Axe 3 : Animation du réseau de professionnels de santé en charge des programmes de bon usage des antibiotiques.
- [Fiche 2 du Guide Réflexe](#) : Propositions d'organisation régionale de la prévention de l'antibiorésistance, dans sa dimension de promotion du bon usage des antibiotiques. MMS Ministère des Solidarités et de la Santé, Mai 2020.
- [Décret n° 2022-1445 du 18 novembre 2022 relatif aux centres régionaux en antibiothérapie.](#)